

Rapport d'évaluation

**Politique institutionnelle
d'évaluation des apprentissages**

du Cégep de Sainte-Foy

Deuxième rapport d'évaluation

16 décembre 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 19 décembre 2003

Madame Carole Lavoie
Directrice des études
Cégep de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages révisée

Madame la Directrice,

Lors de sa réunion du 16 décembre 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages de votre Collège, révisée en 2003.

Des modifications et des précisions ont été apportées à votre Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages pour tenir compte notamment de la réalité des programmes et pour favoriser davantage la justesse et l'équité de l'évaluation des apprentissages. Ainsi, plusieurs articles portent sur la concertation entre professeurs donnant un même cours afin d'établir des balises pour les objets, les types et le nombre d'instruments d'évaluation et la pondération des activités d'évaluation. Des précisions ont été apportées notamment aux règles d'évaluation du français, à celles traitant de la présence aux cours et aux retards dans la remise des travaux. De plus, de nouvelles responsabilités ont été ajoutées entre autres aux comités de programme et à la Direction des études. Enfin, le processus de révision de la politique a été simplifié et peut être mis en œuvre en tout temps.

Considérant la pertinence des modifications, des précisions et des ajouts apportés à la politique, la Commission juge à nouveau entièrement satisfaisante la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Cégep de Sainte-Foy. Elle estime que cette politique est apte à assurer la qualité de l'évaluation de apprentissages de ses étudiants.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer